21 juin 1849

CIRCULAIRE A MM. LES MISSIONNAIRES.

ASSOCIATION DE L'ŒUVRE
De la
PROPAGATION DE LA FOI.

ARCHEVÊCHÉ, QUÉBEC, 21 JUIN 1849.

MONSEIGNEUR,

Vous savez que la recette de l'Association de la Propagation de la Foi, pour l'année dernière a été inférieure à celle de l'année précédente, à cause sans doute de la pénurie d'argent qui s'est fait sentir dans toutes les parties du pays. Comme la même pénurie n'existe pas moins cette année, il est à craindre que la prochaine recette ne soit pas plus considérable, et qu'elle n'atteigne même un chiffre moins élevé que celle de l'année expirée.

D'un autre côté comme les œuvres de l'Association vont être de beaucoup augmentées par la colonisation qui va nécessiter un surcroît de missionnaires et l'érection de nouvelles chapelles et de presbytères, il s'en suit que pour faire face à tous les besoins, la part de secours attribuée à chaque localité devra indubitablement être diminuée.

Dans ces circonstances il faut que les fidèles confiés à vos soins redoublent de zèle, au moins pour le soutien de leur prêtre, et qu'ils comblent par leurs contributions, le déficit qui pourra se trouver dans les allocations pécuniaires du conseil de l'œuvre.

Je crois devoir porter d'avance votre attention sur ce sujet, afin que vous ne soyez pas pris au dépourvu, et que vous ayez le temps de préparer votre peuple à faire ce que le devoir et la reconnaissance lui prescrivent à l'égard du pasteur qui se dévoue à leurs intérêts spirituels.

Vous voudrez donc bien lui faire part de la présente, à l'époque que vous jugerez la plus convenable, et l'accompagner d'explications propres à lui mieux faire connaître nos embarras et les obligations qui en doivent résulter pour lui.

A votre premier loisir, vous aurez soin de me faire parvenir un état des dîmes, casuel, ou autres contributions que vous avez reçues, cette année, des fidèles qui composent votre troupeau, ainsi que

Nous to
bientôt
par les
multipl
pour l'i

du revenu que vous avez retiré, ou pensez retirer de la terre attachée à votre église, ou chapelle, supposé que telle terre existe. Je serai bien aise de recevoir en même temps un aperçu de la population de votre mission et du nombre de communiants qu'elle renferme. Il est à propos que ces renseignements me parviennent avant le 15 août prochain.

Je suis avec un bien sincère attachement,

Monsieur,

Votre très-obéissant serviteur,

JOS. Archev. de Québec.

Pour vraie Copie,

u chapelle,
erçu de la
propos que

EC.

Nous tou
bientôt c
par les a
multipli
pour l'in
et prévie